

PROPOSITION D’UN NOUVEAU PLAN POUR LA METHODE NATIONALE



**Enjeux généraux:** que la méthodologie parle à toutes et tous quel que soit le destinataire (MOA, MOE, collectivité), qu’elle soit richement illustrée notamment sur les chapitres fondateurs, qu’elle s’oriente beaucoup plus sur la logique des révisions vu que l’ensemble du territoire national est désormais quasi couvert, qu’elle définisse un socle commun incompressible des attendus nécessaires à une meilleure harmonisation des informations, notamment en vue de remonter efficacement vers le standard de données.

Un document qui se veut court et synthétique, d’une centaine de pages dont quarante d’annexes.

Table des matières

[Préambule : La connaissance des paysages au service d’un projet de territoire 3](#_Toc138691160)

[Introduction : Pourquoi réaliser un atlas ? 3](#_Toc138691161)

[1.1 Un cadrage international pour une application locale 3](#_Toc138691162)

[1.2 Une approche multi scalaire de la connaissance des paysages 3](#_Toc138691163)

[Partie 2 – La méthode à appliquer 3](#_Toc138691164)

[2.1 Les indispensables d’un atlas 3](#_Toc138691165)

[2.1.a Piloter et faire vivre la démarche atlas 3](#_Toc138691166)

[2.1.b L’atlas pas à pas : Etablir un diagnostic, définir les dynamiques et les enjeux, le rendre opérationnel 4](#_Toc138691167)

[2.1.c Recueillir, créer et diffuser la matière formant l’atlas 4](#_Toc138691168)

[2.2 Pour aller plus loin 5](#_Toc138691169)

[2.2.a Les autres échelles dans le diagnostic 5](#_Toc138691170)

[2.2.b Le lancement d’un OPP 6](#_Toc138691171)

[2.2.c La dimension graphique 6](#_Toc138691172)

[2.2.d La co-construction 6](#_Toc138691173)

[2.2.e La dimension numérique et diffusion/partage au grand public 6](#_Toc138691174)

[Partie 3 En pratique 6](#_Toc138691175)

[3.1 Kit « Je monte mon cahier des charges » 6](#_Toc138691176)

[3.2 Budgets et coûts associés 6](#_Toc138691177)

[3.3 Fiche UP Type : informations, illustrations faire le lien avec le standard 7](#_Toc138691178)

[3.4 Inspirations et exemples ressources 7](#_Toc138691179)

[Partie 4 Annexes 7](#_Toc138691180)

[4.1 Les atlas au fil du temps 7](#_Toc138691181)

[4.2 Synthèse des exemples européens 7](#_Toc138691182)

[4.3 Mots clés et définitions partagées 7](#_Toc138691183)

[4.4 La nomenclature du standard de données 7](#_Toc138691184)

# Préambule : La connaissance des paysages au service d’un projet de territoire

Réalisé par le Ministre ou la Directrice générale ou une personne ressource ou un grand témoin ?

Il doit donner la définition du paysage ,

**DREAL NORMANDIE**

notamment depuis la Loi Paysage qui a officialisé en France cette notion de paysage qui concerne tous les paysages (non plus seulement des sites exceptionnels) : occasion de valoriser les travaux déjà menés pour élaborer des atlas (c’est un lourd et riche travail), de dire que la politique de tous les paysages est importante, que sa base est la connaissance, y compris l’analyse des dynamiques…

**CD Lot et Garonne**

Conserver de la méthode originale un encart sur ce qu’est un atlas de paysages, cadrage essentiel pour ne pas faire porter tout à ce document et cibler sa pertinence (à proximité des schémas d’échelles de CAUDEX ?)

# Introduction : Pourquoi réaliser un atlas ?

## Un cadrage international pour une application locale

Présentation de l’atlas dans ses fondements juridiques (Convention du conseil de l’Europe > fondements juridiques codes de l’environnement/urbanisme>les outils de politiques publiques)

Les fonctionnalités de l’atlas (A quoi sert l’atlas de paysages ?): la gouvernance de la politique des paysages, l’aménagement du territoire, la sensibilisation et l’éducation aux paysages / (A qui s’adresse un atlas ?) : les collectivités, les bureau d’études, les services de l’Etat, les associations, les chercheurs, les écoles, la population, etc.).

**DREAL NORMANDIE**

je rappellerais ici aussi les travaux déjà menés, et le nombre important d’atlas élaborés depuis 20 ans, dont la nouvelle méthode s’inspire, et propose d’ailleurs une actualisation

## Une approche multi scalaire de la connaissance des paysages

Remettre en avant l’emboitement des échelles géographiques de la connaissance des paysages : Le département comme échelle de construction des Atlas, l’unité comme échelle de la connaissance des paysages, un objectif d’homogénéisation départementale, régionale, nationale et transfrontalière.

**DREAL NORMANDIE**

Insister sur l’unité paysagère comme référence de l’atlas et préciser quelques uns des éléments clés pour cadrer l’échelle à laquelle elle doit être définie : pour approcher le pré-opérationnel, s’adapter aux spécificités des paysages tout en assurant une cohérence avec les atlas voisins (je sais que ce n’est pas facile à définir – l’inventaire des paysages de Basse-Normandie s’était référé à l’échelle communale, nous avons dézoomé pour une lisibilité au 100 000 ème lors de l’actualisation)

**PNR LUBERON – ATLAS PACA**

**Un constat, les atlas départementaux ne sont pas en cohérence**

Malgré des orientations toujours plus précises du ministère, les Atlas départementaux, réalisé par des équipes différentes montrent des écarts et des positions parfois divergentes sur les noms attribués aux unités et sur leur limite. L‘une des contradictions les plus flagrantes est le choix de certains paysagistes de ne pas faire figurer dans les unités les massifs montagneux en faisant remonter l’unité des vallées jusqu’au sommet les montagnes alors que d’autres, plus sensibles à la perception des paysages distinguent massif et vallée. Ces différences rendent impossible l’assemblage des différentes cartes des unités pour obtenir une représentation régionale.

**Une mise en cohérence régionale indispensable**

L’Atlas de la région Corse, celui de la Région Auvergne (effectué avant la fusion régionale) ont montré l’importance d’une carte régional cohérente pour représenter les unités paysagères. Cette représentation va donner une image des paysages de la région PACA qui pourra être utilisée dans la communication : poster, site internet, publication, expositions... Être en mesure d’afficher ce document, c’est afficher une vision cohérente et argumentée vis à vis des partenaires et interlocuteurs, notamment ceux qui travaillent à l’échelle régionale : schéma Régional de cohérence écologique, schéma régional des carrières, réflexions régionales pour l’éolien et le photovoltaïque...

Cette mise en cohérence permettra d’éviter le flou des limites entre les atlas qui fragilise parfois les avis que l’on peut donner.

**Un travail préalable réalisé avec le service connaissance (SCADE) de la DREAL**

Un gros travail de report des unités paysagères sur carte géoréférencée a été réalisé par Claude

Michel du SCADE. En l’état, ce document n’est pas exploitable à l’échelle régionale par incompatibilité de nombre de limites et de nom entre les différents atlas. Un fond cartographique est mis au point où apparaissent à la fois les informations du fond IGN 100 000°, l’ombrage et les teintes hypsométriques pour rendre lisible le relief qui à lui seul détermine les grandes structures des paysages de PACA. Ce fond est identique sur l’ensemble de la région. Pour ne pas avoir à manipuler un document trop lourd et garder une qualité de travail informatique, le territoire régional a été naturellement découpé en reprenant un cadrage départemental. L’échelle de travail, pour rester dans les possibilités de tirer sur format A0 chacun des départements, se trouve être le 1/150 000°. Ces documents départementaux sont en cohérence régionale et peuvent être assemblés.

**Cohérence des limites**

Les limites proposées par chacun des atlas sont redessinées. Pour une grosse majorité d’entre elles, elles sont reprises exactement (80% environ). Des modifications sont apportées pour trouver une continuité entre les départements. Elles sont modifiées également pour garder une cohérence régionale de taille, de logique et se conformer à la typologie régionale des paysages élaborés tout au long de ce travail cartographique. Ces limites sont à faré évoluer grâce à la connaissance du terrain des partenaires.

# – La méthode à appliquer

Préambule de quelques lignes introductives :

- sur les enseignements du chantier national / sa démarche collaborative de définition de la méthode

- sur la méthode qui donne une ligne directrice et un socle de base, mais qu’elle n’a pas vocation à être l’alpha et l’omega, chaque commande, chaque Maîtrise d’Ouvrage peut avoir des attentes et une démarche singulière + le fait qu’on s’inscrit dans un contexte de révisions et que la méthode s’adresse aussi bien aux MOA qu’aux AMO et qu’aux utilisateurs.

## Les indispensables d’un atlas

Cette partie définit la structure de base de tout atlas, condition indispensable pour que la commande soit remplie et réponde aux enjeux exprimés supra.

### Piloter et faire vivre la démarche atlas

A l’échelle départementale qui pilote la démarche ?, quel est son rôle ?, quelles sont ses responsabilités pour que l’atlas soit mis en œuvre ?, bien réalisé, transmis, communiqué, utilisé…., quels sont les acteurs associés ?.

Cela consiste à assurer une permanence, être un relais pour les élus et les acteurs locaux, mettre à jour certaines données, faire le lien vers les autres démarches liées au paysage et aux documents de planification, mettre à jour la vitrine numérique de l’atlas…

Lors d’une révision : la maîtrise d’ouvrage réalise un bilan de l’ancien atlas, cible le corpus mobilisable pour le prochain atlas (dont les autres démarches paysagères, OPP et PP). Ce bilan aide au montage du cahier des charges de la révision et donne de la matière au bureau d’études qui sera mandaté.

A l’échelle régionale : le rôle et l’importance du réseau paysage – garant de l’homogénéité des atlas au niveau régional, le lien entre les unités des différents atlas et la constitution des Ensembles paysagers.

### L’atlas pas à pas : Etablir un diagnostic, définir les dynamiques et les enjeux, le rendre opérationnel

#### Le diagnostic

Etude bibliographique et des études existantes relatives au paysage (chartes, projets provenant du réseau d’outils et de démarches liées au paysage), (DREAL NORMANDIE) terrain

* + La caractérisation du paysage (vision physique)
  + La qualification du paysage – le recueil des perceptions et des représentations
  + L’identification du paysage grâce au découpage des unités paysagères

*Chaque unité doit être présentée sous la forme d’une fiche unité comprenant un contenu minimal d’informations et d’illustrations – Dans la partie « en pratique » : une fiche UP type présentant le contenu qui doit obligatoirement être intégré*

**PNR Luberon – atlas PACA**

**Cohérence des noms**

Le choix des noms des unités est stratégique. Les registres varient d’un atlas départemental à l’autre.

Comme pour les limites, une mise en cohérence est nécessaire, notamment pour faire en sorte qu’une même unité paysagère garde le même nom d’un département à l’autre. Certains noms ne sont plus adaptés à des noms d’unité paysagères et doivent être modifiés (ce qui concerne entre 20 et 40% des noms suivant les atlas) :

- soit qu’il utilise le terme de « pays » qui revêt une réalité administrative sans relation avec le paysage (pays des clues, pays d’Aix, pays de Turrier...),

- soit qu’il ne soit pas suffisamment localisé (le piémont, sous les corniches, les causses, la

Haute montagne..)

- soit qu’il relève de l’analyse sensible, indispensable par ailleurs (les balcons de la Durance,

L’arc Comtadin, les vallées étroites des montagnes Provençales...)

- soit qu’il ne fasse pas référence à un motif ou une forme paysagère (d’Antibes à Cagnes..)

- soit qu’il fasse référence à un motif trop ponctuel (confluence Buëch-Durance, le verrou de la

Mescla, Cap Canaille,..)

- soit qu’il fasse référence à un domaine strictement scientifique (la dépression permienne...)

Ces noms ont été modifiés pour trouver une facture plus harmonieuse. Chacun commence par un vocable géographique qui renvoie directement ou indirectement à un type de paysage et se termine par un nom propre qui le situe. Ce nom peut être celui d’un petit pays, d’un massif, d’une rivière ou d’une ville importante et rayonnante. Ces noms demandent comme les limites à être encore travaillés et validés.

**Proposer des types (ou famille) de paysage à l’échelle régionale**

La juxtaposition des unités paysagères, même sur le fond travaillé, ne suffit pas à donner une représentation synthétique et lisible de l’ensemble de la région. La mise en couleur des types de paysage renforce la puissance et l’efficacité de la carte des paysages. Elle permet une lecture immédiate des grandes structures paysagères régionales. Chacun de ces types peut être dans une notice décrit, illustré par un bloc diagramme et des croquis et des photographies montrant comment il se décline sur le territoire régional. Pour chaque type des dynamiques et des enjeux peuvent être identifiés. Cette analyse peut orienter et faciliter la rédaction des avis et des conseils pour des projets et des recommandations que la DREAL aura à donner.

**Les unités maritimes**

La DREAL PACA, avec l’observatoire photographique vu depuis la mer et le protocole sur les indices paysagers de l’observatoire Medobs-sub donne aux paysages depuis la mer et sus la mer une réelle existante. La cartographie des atlas des paysages doit être à l’image de cet intérêt et s’investir sur les unités maritimes qu’elles soient dessinées par la côte ou qu’elles correspondent à de grands traits de relief ou d’occupation sous-marine. Un travail, notamment avec Luc Talassinos pourra être entrepris à l’aide de carte du relief sous-marin.

**Vers une actualisation des atlas départementaux**

Se pose clairement le choix de réaliser un atlas des paysages régional. Si il est choisi de rester sur le

découpage départemental, il faudrait profiter des études d’actualisation pour imposer les nouvelles

unités paysagères.

#### Les dynamiques et les enjeux

L’évolution des (**DREAL NORMANDIE**) représentations ? perceptions sur le paysage du territoire à partir d’une étude de documents d’archives, de photos, de cartes postales, (**DREAL NORMANDIE**) d’ateliers Paysages ou enquêtes sociologiques (ou en partie 2.2 ?) : cf modèles globaux et modèles locaux de la méthode de 2015) etc.

L’évolution des paysages et les dynamiques qui agissent sur le paysage à partir (**DREAL NORMANDIE**) des données statistiques, vues aériennes, cartographies et analyses de terrain, ainsi que d’exemples : plans de paysage, parcs naturels régionaux, conservatoires, PLUI …

Le lien doit être fait avec l’OPP présent sur le territoire s’il est existant, comme indicateur de suivi des évolutions du paysage *(Cette mise en lien est à la charge de la maîtrise d’ouvrage en interne ou via une mission spécifique à un prestataire).*

Les enjeux qui découlent de ces dynamiques et évolutions, partagés (**DREAL NORMANDIE**) avec par les élus et acteurs du territoire

QV2 : Ajout d’un volet analyse et évaluation des dynamiques pour orienter l’aménagement du territoire

#### La visée opérationnelle

La manière dont l’atlas doit alimenter les autres démarches menées sur le territoire en lien avec le paysage : quels enjeux peuvent être de l’ordre d’objectifs, d’actions, de stratégies, de réglementations ou de projets dont les documents de planification, les autres études et démarches liées au paysage ont à leur charge (SCOT, PLUi, PLU, PCAET, Charte de Parc, (**DREAL NORMANDIE**) Plans de Paysages, réflexions sur les ER et le changement climatique, stratégie de façade maritime, OQP, etc.).

* + Alimentation du porté à connaissance à destination des documents de planification qui seront réalisés sur le territoire *(effectué par la maîtrise d’ouvrage).*

**CD Lot et Garonne :**

Produire un schéma de la politique des paysages faisant apparaitre les différents documents liés (remettre ou expliciter le schéma CAUDEX prévu dans le 1.2 de la nouvelle méthodo ? ou en cadrage sur l’utilité d’un atlas).

QV2 : mentionner à un moment donné le découpage administratif pour que la connaissance soit à portée du territoire (cf, lien avec Standard pour les couches administratives)

### Recueillir, créer et diffuser la matière formant l’atlas

#### La méthode d’animation : la co-construction de la matière de l’atlas

Cette partie décrit la manière de recueillir la connaissance sur le paysage auprès d’habitants et d’acteurs locaux sur le paysage, qu’une maîtrise d’œuvre externe au territoire ne pourrait produire, ainsi que leur perception de leur paysage. La manière aussi de faire travailler ces mêmes acteurs à l’identification des dynamiques et des enjeux qui agissent sur le territoire de l’atlas et auxquels ils sont confrontés dans leurs actions et politiques au quotidien.

L’animation doit être effectuée via des ateliers de travail qui doivent en partie revêtir un aspect terrain et rassembler divers acteurs du territoire (élus, associations, infrastructures publiques ou semi-publiques…). (**DREAL NORMANDIE**) Elle doit être prévue pour que les données recueillies soient partie intégrante de la fiche de l’UP, y compris spatialisées et cartographiées.

La dimension graphique

* Réalisation de cartes thématiques afin de caractériser les paysages
* Réalisation de la carte des paysages
* Réalisation de la carte des unités paysagères ainsi qu’un bloc diagramme par unité
* Un reportage photographique des paysages
* Un assemblage de photographies et illustrations d’archive permettant de comprendre l’évolution des perceptions du paysage
* La carte de spatialisation des enjeux
* Une carte d’emboîtement des échelles au niveau supérieur

#### La dimension numérique et diffusion/partage au grand public

* Réalisation d’une fiche par unité paysagère permettant de synthétiser les informations produites la concernant (fiche UP type dans la partie « En pratique »)
* Une vitrine numérique accessible à tous à propos de la démarche, de son avancée et de ses livrables, à minima sur le site de la maîtrise d’ouvrage via un onglet spécifique. La gestion de la publication des informations produite est à la charge de la maîtrise d’ouvrage. Le fond est produit et mis en forme succinctement par la maîtrise d’œuvre de l’atlas
* L’organisation de plusieurs grands temps publics, à minima, à l’occasion de la journée du paysage et de la restitution de l’atlas

**CD Lot et Garonne**

Faire apparaitre un volet médiation/communication à côté du module « comment lire un paysage » (outil peu développé et pourtant intéressant au local, donc à encourager).

#### Le partage des données et l’alimentation du standard

Production, classement et préparation des données par la maîtrise d’œuvre principale (dont formalisation de la fiche de synthèse par UP). La mise en forme pour alimenter le standard de donnée *(sera réalisée par la maîtrise d’ouvrage en interne ou via une mission spécifique à un prestataire).*

## Pour aller plus loin

Cette partie définit les missions satellites au socle, des approfondissements ou interactions possibles en fonction du budget et des ambitions plus poussées sur certains aspects. Complémentaires au socle, elles peuvent être assurées en régie par la maitrise d’ouvrage ou bien dans le cadre de la commande publique passée à la MOE. *(Dans ce cas, ces missions complémentaires font l’objet d’un budget supplémentaire alloué à la maîtrise d’œuvre principale de l’atlas ou d’une mission complémentaire)*

### Les autres échelles dans le diagnostic

Un travail plus fin peut permettre de descendre dans les échelles :

* + Les sous-unités
  + Les sites de projet d’exception mis en avant dans l’atlas pour ses bonnes pratiques
  + Les Ensembles des Paysagers : une description plus poussée du lien entre les unités de l’atlas et leur inscription dans l’ensemble paysager à l’échelle régionale

### Le lancement d’un OPP

Lorsqu’il n’en existe pas sur le territoire ou si la couverture de celui-ci est partielle par l’observatoire qui existe

### La dimension graphique

La réalisation de perspectives, de croquis, de schémas, de blocs diagramme à une échelle plus fine que celle de l’unité

### La co-construction

La mise en place d’une concertation grand public auprès des habitants du territoire via tout dispositif possible et proposé par le prestataire : stands de concertation lors d’événements, balades paysagères, concertation itinérante, formulaires numériques, cartes interactives…

PNR LUBERON – Atlas PACA

**Des ateliers de concertation cartographique**

Là où en Auvergne et en Corse il était issu d’une succession d’atelier de concertation cartographiquerépartis dans le temps et l’espace régional, le travail sur les unités paysagères de PACA s’est aujourd’hui fait seul par Alain Freytet. Les ateliers atlas ont pour objet la validation, la modification argumentée des limites et dénomination des unités paysagères, le choix et la description des différents types de paysages. Si le temps le permet, un crayonné d’un bloc diagramme par type de paysage pourra être élaboré pour aller vers une illustration spécifique par type. . Ils réuniront des personnes motivées et ressources. Les structures concernées sont les services de l’Etat : inspecteurs des sites et chargés de mission liés au paysage de la DREAL, chargés de mission de la DDT, paysagistes conseil, les services des collectivités territoriales : région, département, les PNR, Parcs

Nationaux, les CAUE, les CEN, le Conservatoire du littoral... Les ateliers dureront une demi journée et concerneront un département. La base de travail sera la carte vidéo projetée des unités paysagères réinterprétées. Un tirage papier et une grande feuille de calque permettront de prendre en note toutes les remarques. Suite à l’atelier, une mise au propre des remarques sera effectuée. Le résultat sera envoyé à tous les participants et aux personnes ressources n’ayant pas pu y participer. Dans les 15 jours, les remarques seront remises à Alain Freytet pour une dernière mise au propre. Sur cette base

validée, le SCADE pourra géoréférencer les unités.

**La suite...**

**Réaliser une carte des paysages de PACA dessinée au crayon de couleur**

1. Réunion de démarrage :

Précisions des attentes pour la réalisation de la carte des paysages, de la géolocalisation, des usages futurs de la carte et de ses possibilités d’évolution. Les réunions proposées étant des temps d’échanges de travail, il n’est pas prévu la rédaction de compte-rendus.

2. Analyse des documents :

Afin que la carte puisse retranscrire de manière sensible les nombreuses entités paysagères de la région, un temps de travail sera accordé à l’étude des atlas du paysage couplé avec une connaissance de la région.

3. Réalisation du fond de travail :

Par compilation des donnés de l’IGN (Ortophotographie, carte IGN, altimétrie, urbanisation, boisement, type de culture, hydrologie ...) un fond sera réalisé et imprimé au format fi nal de la carte (2mx2m au 1/150000). Il servira de support pour la réalisation de la carte elle même.

4. Réalisation de la carte :

La carte sera réalisée sur plusieurs papiers calques au plus grand format possible. Le crayon de couleur sera l’outil privilégié mais sera accompagné de pastel sec ou gras suivant les besoins. Afi n de conserver un style graphique uniforme sur la totalité de la carte, celle-ci sera conçue dans sa globalité, couche par couche et non pas zone par zone. Cette monté en détail permettra également de discuter du devenir de la carte au cours de réunions de travail avec la DREAL et les différents acteurs concernés.

4.1. Réunions de travail

Au cours du processus de réalisation de la carte, une ou deux réunions de travail permettront à chacun de donner son avis et de préciser ses attentes. Ces réunions se voudront participatives et chacun sera encouragé à s’exprimer graphiquement sur la carte.

5. Scan, assemblage et corrections informatiques.

Une fois la carte crayonnée validé, celle-ci sera scannée et réassemblée au format numérique.

Les couleurs de la carte pourront alors être ajustées afin d’obtenir la qualité de rendu souhaitée.

6. Géolocalisation et ombrage.

La carte numérisée sera ensuite géolocalisée afin de pouvoir ajouter les ombrages extraits de la base de donnée altimétrique d’IGN.

7.Finalisation.

Ajout de la toponymie, de l’échelle et autres éléments cartographiques. La légende prendra la forme d’une colonne continue représentant tous les éléments de la carte (Cf carte de Ouistreham page3)

8. Confirmation :

Suite à l’envoi de la carte réalisée, une réaction de la DREAL sera attendue afin de déterminer si elle convient. Des aller-retours seront possibles afin d’amener des modifications, avant que celle-ci ne soit confirmée et acceptée par la DREAL.

10. Rendu des documents fi naux :

La totalité des fi chiers numériques conçus pour la DREAL sera rassemblée et fournie aux formats et résolutions déterminés à la réunion de démarrage

### La dimension numérique et diffusion/partage au grand public

* + La réalisation et l’impression d’un livre papier de l’atlas
  + La mise en œuvre d’un plan de communication (community manager réseaux sociaux et site internet) autour de la démarche de l’atlas permettant d’informer et d’associer à la construction du document
  + La réalisation d’un site internet (dont le point de vigilance sur la Charte Web de l’Etat et la création d’un nom de domaine)
  + La réalisation d’un documentaire vidéo reprenant la matière concentrée dans l’atlas
  + La réalisation de tout autre forme de publications : vidéos, articles…
  + L’organisation de plusieurs grands temps publics supplémentaires, à définir par le prestataire : balades paysagères, stands lors d’événements, expositions, séminaires…

# En pratique

## Kit « Je monte mon cahier des charges »

Définir et expliquer les grandes lignes pour le montage d’une commande (CCTP type)

## Budgets et coûts associés

En un coup d’œil, donner toutes les clés de lecture et de compréhension pour établir un budget cohérent au regard des attentes

## Fiche UP Type : informations, illustrations faire le lien avec le standard

## Inspirations et exemples ressources

Quelques pages illustrées sur des formats analysés de plusieurs structures types d’atlas différentes

*Ex : atlas avec littoral, montagne, urbain, outre-mer? liste à définir avec QV2 et le groupe de travail élargi*

# Annexes

## Les atlas au fil du temps

Immersion graphique. Rapide tour d’horizon chronologique des différentes générations d’atlas et de leurs techniques de représentation, des premières cartographies jusqu’à aujourd’hui. Explications sur la genèse des atlas des paysages qui se distinguent des travaux purement géographiques avec de nouveaux volets : sensible et perception notamment, dynamiques et enjeux associés

## Synthèse des exemples européens

Montrer les manières de faire de plusieurs pays inspirants en résumant les études du parangonnage européen et en montrant en quoi la France répond à la convention et à ses engagements

## Mots clés et définitions partagées

30 à 40 mots et définitions faisant partie du vocable partagé autour du paysage Unité, sous-unité, ensemble paysager, autant de termes qui commencent à se préciser et être mieux partagés mais dont la définition doit désormais être stabilisée – Il est organisé en fonction de l’ordre d’apparition des termes dans la méthode et fait référence aux numéros des pages concernées

## La nomenclature du standard de données

6 à 10 pages de nomenclature à respecter pour la mise en forme des données produites dans le cadre de l’Atlas dans un objectif de partage, d’homogénéisation et d’analyse de la connaissance des paysages nationale.